

Herbicide pois



# NIRVANA®

L'herbicide de pré-levée  
du pois protéagineux  
et des féverolets



## Pourquoi Nirvana® ?

### ● Efficace sur les adventices principales ou en développement



Renouée des oiseaux



Renouée liseron



Renouée persicaire



Gaillet



Matricaire



Chénopode



Vulpin



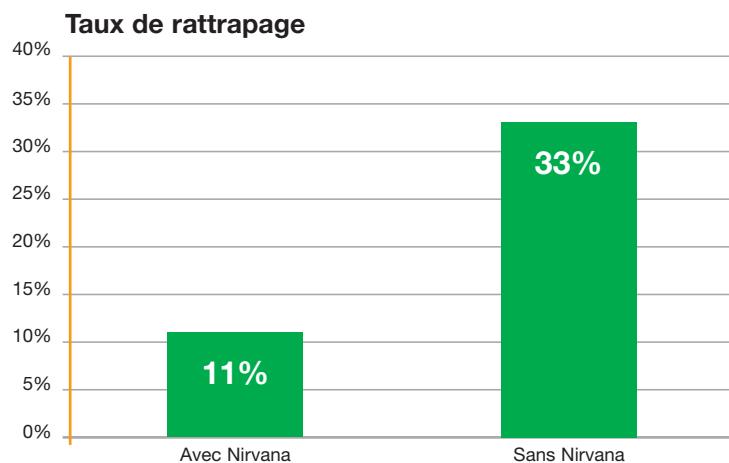
Morelle



Sanve

### ● Désherbage en un passage

Nirvana®, c'est simple, en un passage de post-semis/pré-levée, grâce à son large spectre.



En moyenne, sur 3 années dans les conditions d'utilisation des agriculteurs, une pré-levée avec Nirvana c'est 3 fois moins de rattrapage.

Synthèse des utilisations par les agriculteurs de 2004 à 2006

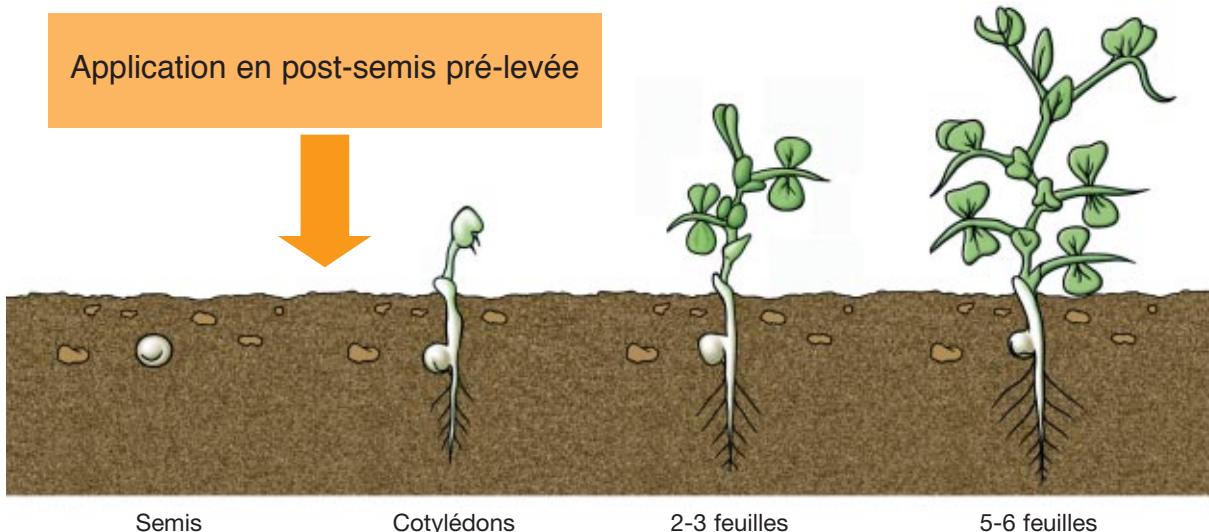
### ● Également autorisé sur pois de conserve

(recommandations spécifiques)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

## Comment s'utilise-t-il ?

### ● Stade d'utilisation :



### ● Dose d'utilisation :

#### Flores contenant :

Amarante, arroche, chénopodes, coquelicot, fumeterre, lamiers, laiteron, morelle, mouron, renouées, séneçon, stellaire ou véroniques

Ammi élevée, crucifères, éthuse, gaillet, mercuriale, pensée

Nirvana 4,5L/ha

Nirvana 3,5L/ha associé à un partenaire\*

\* Pour le choix du meilleur partenaire et de la dose, contactez votre interlocuteur BASF

## Qu'est-ce que Nirvana® ?

**Nirvana®** : Marque déposée BASF.

#### Autorisation de vente :

n° 9800337 .

**Composition :** 250g/L pendimethaline + 16,7g/L imazamox.

**Formulation :** liquide EC.

#### Usages et doses autorisés :

- Pois protéagineux de printemps et d'hiver et féveroles de printemps et d'hiver : 4,5L/ha. Nirvana® peut également être

appliqué en post-levée à la dose de 2L/ha (à réserver dans les cas où il n'a pas été possible d'intervenir en pré-levée)

#### Classement toxicologique :

Xi – R38, R43, AQUA.

#### Distance aux points d'eau :

respecter une zone non traitée minimale de 20 mètres (arrêté du 21/09/2006).

#### Délai de rentrée :

non établi, préconisation BASF : 48 heures.

